



Monnaies sociales comme outil du développement soutenable

MARIE FARE*

FEVRIER 2012

Malgré trente ans d'expérimentations, le potentiel des monnaies sociales et complémentaires reste toujours mal compris des élus locaux et des acteurs du développement des territoires. Soutien au tissu économique local, promotion de la sobriété énergétique et des modes de vie nouveaux, réduction des émissions des gaz à effet de serre... en quoi les monnaies peuvent-elles nous aider à construire une économie plus soutenable et à renforcer le rôle des territoires ?

Depuis les années 2000, nous assistons à la prolifération des monnaies dites sociales¹, autrement dit des dispositifs d'échange locaux de biens, de services et de savoirs, organisés autour d'une monnaie spécifique et permettant à la fois d'évaluer et de régler les échanges (Blanc, 2006), que ce soit sous forme manuelle (billets) ou scripturale (écriture sur comptes). D'après certaines estimations, il y aurait plus de 4000 dispositifs de ce type à l'œuvre actuellement dans le monde². Cette note explore uniquement une partie de ces innovations, celle où les promoteurs assignent à la monnaie des objectifs sociaux et/ou environnementaux et non purement

économiques. La question qui nous intéresse est la suivante : en quoi ces monnaies complémentaires offrent-elles des outils pour relever les défis environnementaux et sociaux ?

La monnaie n'est pas un intermédiaire neutre des relations marchandes, comme le voudrait la théorie économique classique : c'est une institution sociale fondamentale de toute société qu'elle soit marchande ou non (Aglietta et Orléan, 1998 ; Théret, 2007). C'est aussi un outil malléable, une construction sociale qui peut promouvoir des objectifs sociaux et économiques divers. Cette caractéristique fondamentale en fait un instrument potentiel au service du développement soutenable, que ce soit pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre, réduire la consommation d'énergie ou favoriser la consommation des produits locaux.

Trois potentialités des monnaies sociales

Déployé initialement autour d'un nombre restreint de modèles – dans les années 1980, il s'agissait surtout des SEL (LETS dans les pays anglo-saxons) et des banques de temps – ce groupe de monnaies s'est

¹ On parle aussi de monnaies « complémentaires », « locales » ou encore « communautaires » ; ces différents termes font sens dans la mesure où ils renvoient à des différences au niveau des objectifs et des moyens.

² Aucune évaluation fiable n'existe à l'heure actuelle, et l'on peut s'interroger sur la possibilité même d'une telle évaluation, étant donnée l'hétérogénéité des dispositifs. Voir Blanc (2006) à ce sujet. Pour une vue d'ensemble, certes partielle, de cette diversité, on se référera utilement au site www.complementarycurrency.org/ccDatabase.

*Docteure en économie, Triangle, Université Lumière Lyon 2

progressivement diversifié : les années 1990 ont vu émerger les réseaux de *trueque* sur le modèle argentin et les monnaies *Hour* inspirées du modèle d'Ithaca développé aux Etats-Unis ; dans la décennie suivante s'y sont ajoutées des monnaies de type Regio sur le modèle allemand, des monnaies et des banques communautaires sur le modèle de Fortaleza au Brésil, des monnaies à fonctions multiples comme la monnaie SOL en France, des monnaies locales des « villes en transition » en Grande-Bretagne, des cartes de fidélité « vertes », etc. Malgré leur diversité, toutes ces monnaies ont pour caractéristique essentielle d'être restreintes dans leur usage, qu'il s'agisse d'une frontière territoriale ou d'un groupe spécifique d'utilisateurs. Cette limite représente une contrainte mais offre aussi, en retour, trois effets potentiellement positifs au regard du développement soutenable :

Relocalisation des activités. Lorsque leur usage est limité à un territoire déterminé, les monnaies sociales favorisent la consommation de produits locaux et aident les territoires à mieux valoriser leurs ressources. Tout projet de cet ordre entraîne en effet un débat sur le développement local et le choix des activités qu'il faudrait relocaliser – un choix qui doit prendre en compte les ressources présentes sur le territoire et l'impact environnemental des activités. Les monnaies sociales favorisent non seulement la consommation de produits locaux mais aussi un modèle d'entrepreneuriat particulier, celui de la petite entreprise, des commerçants et des artisans.

Stimulation des échanges locaux. Les monnaies sociales « assignent » une partie du revenu local à la consommation locale, et stimulent les activités du territoire grâce aux effets multiplicateurs d'emploi et de revenu : l'expérience montre qu'une injection de monnaie sociale multiple les échanges locaux plus que le montant équivalent injecté en monnaie nationale. Évidemment, orienter la demande locale vers des produits locaux ne suffit pas ; encore faut-il que les produits en question respectent les critères environnementaux et sociaux. Il est néanmoins nécessaire de diversifier l'offre locale³, de sorte que l'individu (re)devienne un producteur et un consommateur au sein d'un territoire, suivant l'approche de Kayser (2002) pour qui la relocalisation est un « mouvement général de la société qui ramène vers les localités le désir et la possibilité de dynamiques productives sur les plans économique, social et culturel ».

³ Des débats locaux doivent être mis en place pour déterminer les activités potentiellement relocalisables en fonction des besoins humains locaux et de l'impact social et environnemental de ces activités.

Changement des comportements individuels. Le développement soutenable au sens fort du terme⁴ présuppose de nouvelles pratiques sociales, une transformation des valeurs et des modes de vies. Les monnaies sociales seraient dans ce cadre des vecteurs de transformation, voire de rupture, vis-à-vis de la culture consumériste et du système capitaliste dominant.

Les cinq générations des monnaies sociales

Dans la brève histoire des monnaies sociales depuis l'expérience fondatrice du LETS de l'île de Vancouver au Canada, en 1983, on peut distinguer cinq générations de dispositifs – même si ces générations ne se succèdent pas mais s'imbriquent l'une dans l'autre et transforment le mouvement dans son ensemble.

LETS, SEL et banques de temps

Les deux premières générations apparaissent dans les années 1980 avec les LETS⁵, les SEL⁶ et les banques de temps⁷. Elles croissent rapidement jusque dans les années 1990, diffusées par l'essaimage et par l'innovation au niveau local. Il s'agit de systèmes de crédit mutuel basés sur une unité de compte interne (Piafs, grains de SEL, Cailloux, etc.) ou sur le temps (Banque de temps, Accorderie, certains SEL) donc avec l'heure d'activité comme unité de compte. Chaque compte individuel est crédité lorsqu'on « donne » et débité lorsqu'on « reçoit », le solde global des débits et des crédits étant toujours nul. La monnaie-temps ne pré-existe pas à l'échange, elle est créée dans l'échange même sous forme d'un crédit dont la circulation au sein du système engendre du pouvoir d'achat.

Ces dispositifs ne sont pas convertibles en monnaie nationale, même si, là où les entreprises participent au circuit, la TVA et les taxes dues aux échanges réalisés de cette façon continuent d'être réglées en monnaie nationale (comme c'est le cas de certaines monnaies sociales mises en place en Australie, par exemple). Dans la très grande majorité des cas, les monnaies sociales sont mises en circulation par des associations

⁴ La notion de développement soutenable fait l'objet d'une myriade d'interprétations ; traditionnellement on distingue deux approches : la « soutenabilité faible », pour laquelle les différents types de capitaux (naturels, humains, physiques) sont substituables et où le progrès technique apparaît comme la condition vitale d'une croissance continue, et la « soutenabilité forte », où le capital naturel doit être maintenu en l'état et les activités humaines doivent être limitées pour préserver la planète. Dans cette deuxième approche, il n'y a pas de substitution entre capital naturel et capital technique.

⁵ Voir notamment Williams (2001), Pacione (1997 et 1999) et Blanc (2000 et 2006).

⁶ Voir Servet (1999), Laacher (2003) et Blanc (2000 et 2006).

⁷ Voir Cahn (1986, 2001 et 2004) et Boyle (2005).

locales, en réponse à des aspirations et des besoins qui ne sont pas satisfaits par le secteur marchand ni par les pouvoirs publics.

En promouvant les échanges de biens et services entre leurs membres, ces cercles d'échange locaux contribuent à relocaliser certaines activités. Sans être négligeable, leur impact est néanmoins faible dans la mesure où la majorité des échanges réalisés dans ce cadre remplace soit un achat qui aurait de toute façon bénéficié à une entreprise locale, soit un acte d'entraide traditionnel. Rapportée au volume total des échanges, la circulation des monnaies sociales reste très limitée : la majorité des cercles d'échange locaux affiche moins d'une centaine de membres, même si le public tend à s'élargir avec le temps. Une des limites de ces dispositifs tient à l'insuffisante diversité de l'offre, compte tenu, dans la majorité des dispositifs, de l'absence ou de la faible participation des professionnels.

Quelques soient leurs limites, toujours est-il que ces systèmes offrent un accès gratuit et automatique au crédit, et permettent aux membres d'accéder aux services que l'économie conventionnelle leur refuse. Par exemple, dans son étude sur le Kwinlets (en Grande-Bretagne), Gill Seyfang (2001) montre que 60% des membres rejoignent le cercle d'échange pour satisfaire certains besoins sans avoir à utiliser la monnaie officielle, et que 69% des personnes interrogées ont pu accéder à des biens et services qu'ils n'auraient pu obtenir autrement.

En réalité, l'apport principal de ces dispositifs se situe sur le plan des comportements individuels : les monnaies sociales promeuvent le partage (covoiturage, location d'équipement, etc.) et offrent une « deuxième vie » à nombre de biens de consommation. Aussi, la comptabilité en temps d'activité modifie les règles du jeu par rapport à l'économie conventionnelle et promeut les valeurs de l'égalité et de la solidarité, tout en valorisant des activités bien souvent ignorées de la comptabilité marchande (activités domestiques, travail bénévole).

Les années 2000 : Ithaca, Palmas, Regio...

Une troisième génération de monnaies sociales débute avec l'Ithaca Hour⁸, lancé en 1991, mais qui a connu un second souffle au début des années 2000, parallèlement à l'essaimage des Regio en Allemagne⁹,

⁸ Voir Jacob J. Brinkerhoff M., Wheatley G. (2004a et 2004b), Soder (2008) et Jelen (2008), ainsi que le site internet www.ithacahours.org et les écrits de Glover www.lightlink.com/hours/ithacahours/.

⁹ Pour une présentation de ce dispositif voir Gelleri (2009), Lietaer et Kennedy (2008), Lietaer (2006), ainsi que le site du Regio Chiemgauer : www.chiemgauer.info/219.0.html.

des banques communautaires au Brésil et des « Villes en transition » en Grande-Bretagne¹⁰. Ici, des formes de convertibilité sont établies entre la monnaie nationale et la monnaie sociale, la valeur de celle-ci étant ancrée dans celle-là (par exemple, un palmas de Fortaleza est égal à un real brésilien), et l'émission de la monnaie sociale étant entièrement couverte par des réserves en monnaie nationale (il ne s'agit donc pas, en règle générale, d'augmenter la masse monétaire globale au sein de l'économie). L'entrée dans le système est parfois favorisée par un taux bonifié au moment de l'achat de la monnaie sociale (par exemple, pour 100 euros, l'individu reçoit 105 en monnaie locale), tandis que la sortie (conversion de la monnaie sociale en monnaie nationale) n'est pas toujours autorisée ; lorsque c'est le cas – principalement pour les professionnels, comme avec les Regiogeld –, elle est assortie de pénalités.

Ces modèles visent à insérer la monnaie sociale dans la consommation quotidienne, et dépendent par conséquent de la participation des entreprises et des commerces locaux. Ils se veulent plus efficaces dans leur gestion et prétendent avoir plus d'impact que les générations précédentes, puisque les échanges ne concernent pas un cercle restreint des adhérents mais un territoire entier.

Là aussi, on constate une convergence entre les objectifs assignés à ces monnaies par leurs promoteurs et les principes conducteurs de la société soutenable. Tout d'abord, l'usage de ces monnaies étant limité aux PME locales, celles-ci devraient en tirer un surplus d'activité : c'est ce qu'on appelle l'effet multiplicateur local, qui concourt à localiser et à dynamiser les échanges sur le territoire. Par exemple Torrès (2003) a comparé, à Fortaleza au Brésil, les effets d'une injection en monnaie nationale et en monnaie sociale (palmas) : l'effet multiplicateur local de celle-ci est 25% plus fort que celui du real, soit une augmentation du pouvoir d'achat local de 25%. Ensuite, les personnes interrogées dans cette étude déclarent avoir modifié leur consommation en substituant des biens produits localement aux produits achetés à l'extérieur. Après l'introduction des palmas, la part des commerces locaux dans les dépenses globales réalisées à Fortaleza a grimpé de 16% à 56%. Cette réorientation de la consommation a été rendu possible par une offre locale plus diversifiée et l'implication des commerces locaux dans le dispositif : 89% des personnes interrogées déclarent que tout ce qui peut être acheté localement en real l'est aussi en palmas.

¹⁰ Les Transition Towns désignent des collectifs de citoyens qui tentent de transformer leur ville pour la rendre plus résiliente aux futures crises pétrolières et lutter contre le changement climatique. Voir www.transitionnetwork.org

L'effet de dynamisation du commerce local peut être renforcé par l'introduction de deux types de mécanismes : la monnaie « fondante »¹¹ et le couplage de la monnaie sociale avec le microcrédit, ce dernier permettant d'accroître le volume des échanges tout en favorisant l'offre locale, notamment par l'aide à la création d'entreprise.

Si la localisation des échanges à une micro-échelle permet de diminuer l'empreinte écologique des échanges, rien ne garantit que ceux-ci s'orientent vers des produits plus responsables ni vers une production respectueuse de l'environnement. C'est pourquoi certains dispositifs (encore rares) établissent des chartes et des critères de sélection des entreprises, comme par exemple quelques monnaies locales en France (dont l'Abeille à Villeneuve sur Lot et la « Mesure » à Romans-Bourg de Péage), afin d'orienter la consommation vers les filières écologiques, d'orienter les professionnels et d'évincer du circuit les entreprises qui ne respectent pas les critères. Pour autant, tous les produits offerts dans ce cadre ne sont pas « bios » ni équitables : pour adhérer au système, il suffit que l'entreprise s'engage dans une démarche progressive pour atteindre les critères requis.

Le rôle clé des collectivités territoriales

Une quatrième génération de monnaies sociales a émergé au début des années 2000. Elle a pour particularité de combiner plusieurs objectifs jusqu'ici demeurés séparés et d'impliquer plusieurs types d'acteurs. La complexité technique de ces projets alourdit leur coût financier et conduit leurs promoteurs à nouer des partenariats avec les collectivités locales, les entreprises, voire les organisations nationales ou internationales – et à expérimenter avant de se lancer à une échelle plus large.

Ainsi, le projet néerlandais NU, expérimenté dans la ville de Rotterdam dans les années 2002-2003, a été initié par la mairie de la ville dans le cadre de l'Agenda 21 local, avec le soutien de la région, du programme européen LIFE¹², de la banque coopérative Rabobank et de l'agence de développement Stichting Points (Sambeek et Kampers, 2004). L'idée était d'introduire une carte de fidélité récompensant les habitants pour des actions écologiques (choix de certains produits, participation active au tri sélectif, etc.). Baptisée NU¹³

(« maintenant » en néerlandais), cette carte fonctionnait selon les mêmes principes que les cartes de fidélité classiques mais visait à favoriser la consommation responsable (Rousseaux, 2009 ; Seyfang, 2001, 2005 et 2006). Les points gagnés récompensaient les « consom'acteurs » pour le choix de produits locaux, biologiques et/ou issus du commerce équitable, des achats de produits et services à « plus-value » écologique ou encore des actions comme le recyclage.

Dans le prolongement de la carte NU, le projet City Carbon Card (Rousseaux, 2009) réunit sept villes européennes en vue de créer une monnaie favorisant la réduction carbone. L'idée reste la même : lorsqu'un particulier achète par exemple une ampoule à basse consommation d'énergie, il reçoit un certain nombre de points et les utilise ensuite pour acheter d'autres produits qui contribuent à la réduction des gaz à effet de serre. Dans les deux cas, la limite de la démarche est la même que pour toute promotion des produits « éco-efficients » : en soi, l'efficacité ne répond pas au problème de l'augmentation de la consommation globale (et de la pollution globale) liée à l'effet rebond ; elle peut même l'aggraver si elle devient la promotion d'une culture consumériste « verte ».

En France, l'exemple emblématique de cette génération des monnaies sociales est le SOL¹⁴, mis en circulation à partir de 2007 et dont un des volets le rapproche de la carte NU (Fare, 2009 et 2010). Ce projet d'une monnaie à « valeur ajoutée sociale et environnementale », nourri des réflexions engagées par et autour de Patrick Viveret à partir de 1998, est complexe car il combine une monnaie de fidélisation (des points gagnés par des clients fidèles), appelée « SOL éco » ; une monnaie rétribuant des actions bénévoles (inspirée des SEL), qualifiée de SOL temps ; enfin le « SOL affecté » utilisé par collectivités locales pour flécher la consommation ou valoriser des comportements dits responsables. Précédé d'une phase d'expérimentation et cofinancé par le programme européen EQUAL¹⁵ (à hauteur de 50 %), les collectivités territoriales (30 %) et les grands groupes privés de l'économie sociale (20 %), ce projet a débouché sur la mise en circulation des SOL à l'échelle de territoires (communes ou communautés de communes) dont Grenoble, Lille, Paris et Nanterre. Les fonds recueillis ont permis le développement d'un système technique lourd à gérer et coûteux.

Le principe reste le même : des cartes de fidélité « vertes » récompensent les achats locaux de produits

¹¹ Dans le cas d'une monnaie, la valeur de chaque billet diminue de façon programmée pour une période donnée (par exemple 5% par an), perdant ainsi son « pouvoir de paiement initial » (Gesell, 1948). Le but étant, suivant Silvio Gesell, de « supprimer le privilège de la monnaie » : d'affranchir la monnaie des taux d'intérêts et d'accélérer la vitesse de circulation.

¹² Financial instrument of the European Community.

¹³ Voir le site www.nuspaarpas.nl/en/html/overheid.htm

¹⁴ Voir la présentation du projet dans Delille et Whitaker (2006). Les modalités pratiques sont présentées sur le site www.sol-reseau.coop

¹⁵ Financé par le Fonds social européen, EQUAL soutient des projets innovants visant à combattre les discriminations, réduire les inégalités et renforcer la cohésion sociale.

« bio » ou équitables, et favorisent à la fois les productions locales et un certain type de pratiques (recyclage, utilisation des transports publics) ou de filières (commerce équitable, agriculture biologique et énergies renouvelables...) (Seyfang, 2006 ; Fare, 2009).

Les collectivités territoriales ne s'y sont pas trompées en y voyant un outil de politique publique. Par exemple la carte NU à Rotterdam a été utilisée pour stimuler la consommation de produits plus responsables, le tri des déchets, les transports en commun et le soutien aux PME locales. Quant au SOL, il est distribué par les collectivités territoriales, les comités d'entreprises, les centres communaux d'action sociale (CCAS) et tout autre organisme dans le cadre de politiques sociales en phase avec les objectifs du projet. Une collectivité peut décider de distribuer une aide en SOL (aide alimentaire, aide à l'installation, etc.) ou de créditer les cartes d'un certain nombre de points pour permettre aux bénéficiaires de payer, en partie ou en totalité, certains biens et services, publics ou privés. La mairie de Toulouse a ainsi choisi de distribuer une aide mensuelle de 30 SOL à des chômeurs afin de les aider dans leurs achats auprès des structures agréées SOL, dans l'idée de favoriser la consommation de certains types de produits. A Grenoble, la régie de quartier de la Villeneuve récompense en SOL la collecte et la réutilisation des encombrants ; les SOL gagnés donnent ensuite accès à certains services (cinémas, piscines...) ou à des bons de réductions. La monnaie sociale est ici une façon de sensibiliser les habitants au sujet de la réduction et de la gestion des déchets. On voit le potentiel de ces dispositifs pour appuyer socialement les politiques environnementales qu'il faudra mettre en œuvre dans les années à venir.

Ces dispositifs nécessitent néanmoins des apports financiers conséquents et pérennes, compte tenu de la technologie et de l'ingénierie qu'ils mobilisent, et ils restent dépendants de partenariats financiers qui s'avèrent souvent fragiles. Cela a été le cas pour les deux dispositifs NU et SOL, soutenus par des programmes européens de courte durée¹⁶. Le Fonds structurel européen a ainsi financé, pour plus d'un million d'euros, la phase d'expérimentation (2005-2008) du SOL. Le coût global de l'expérimentation de la carte NU s'est élevé à 3,6 millions d'euros ; il a été financé par l'Union européenne (Projet Life) et les autorités de la province Hollande Sud. Les montants paraissent colossaux au regard des résultats atteints : en 2011, 6 675 € ont été échangés en SOL par 455 « solistes » et

¹⁶ Lorsque l'expérimentation du programme NU venait à échéance fin 2003, la mairie de Rotterdam était prête à s'engager financièrement pour le pérenniser mais les autres partenaires ont préféré se retirer. Le même problème s'est posé pour le SOL, une fois le financement EQUAL épuisé fin 2008.

26 prestataires¹⁷ ; quant à la carte NU, 10 000 particuliers et 100 PME avaient adhéré au système au bout d'un an.

Monnaies-carbone : vers une cinquième génération des monnaies sociales ?

Les monnaies évoquées ci-dessus s'inscrivent dans l'optique de « soutenabilité forte », où l'objectif est de maintenir en l'état le capital naturel et de respecter les limites de la biosphère. Elles participent aussi de l'« éco-localisme » (Curtis, 2003), où l'économie est subordonnée aux besoins de la communauté locale et à la préservation de l'écosystème (Douthwaite, 2004). En revanche, la cinquième génération des monnaies s'inscrit plutôt dans la « soutenabilité faible » qui parie sur le progrès technique et l'internalisation des « externalités négatives », notamment par le biais des quotas de pollution ou d'émission des gaz à effet de serre. Il s'agit des « monnaies-carbone », à savoir des systèmes proches des permis d'émission négociables mis en place au niveau européen pour les grandes entreprises mais appliquées au niveau individuel.

Avancée par des chercheurs anglais comme Fleming (2005), l'idée est d'affecter aux particuliers ou aux ménages des quotas d'émission sur une carte de paiement dont l'unité de compte serait le carbone. Chaque consommateur détiendrait un compte et les transactions seraient facturées en carbone lors du paiement des factures d'énergie et d'électricité. Un tel système pourrait s'appliquer à l'habitat et au transport (Rousseaux, 2009), mais aussi à certains produits de consommation. Certains auteurs proposent d'aller plus loin en incluant l'énergie « incorporée » dans les produits et les services. Cela nécessiterait de connaître et de mesurer la teneur en carbone tout au long du cycle de vie des produits, de la production à la distribution et jusqu'au traitement et recyclage, ce qui semble à l'heure actuelle relativement complexe. C'est pourquoi la majorité des études se cantonnent aux émissions directes des particuliers et des entreprises. L'objectif serait d'inciter les individus à diminuer leur consommation d'énergie surtout dans le domaine de l'énergie et du transport, deux domaines clé des émissions des gaz à effet de serre. Chaque participant disposerait d'un quota identique, les consommateurs les plus vertueux pouvant revendre leurs crédits carbone excédentaires et les déficitaires devant en racheter (Seyfang, 2009).

Contrairement aux monnaies sociales précédentes, une monnaie-carbone ne peut émerger que sous l'impulsion des gouvernements et ne peut fonctionner qu'au niveau national, voire européen ou internatio-

¹⁷ Ces données statistiques ne prennent pas en compte le SOL Violette de Toulouse.

nal. Il ne s'agit donc plus d'initiative locale issue de la société civile et privilégiant le développement endogène des territoires. Ces dispositifs ne cherchent pas non plus à relocaliser les échanges mais plutôt à sensibiliser les particuliers à utiliser des produits plus sobres en énergie. Néanmoins, ils peuvent avoir un effet de relocalisation indirect : une fois les émissions carbone rendues mesurables, les consommateurs peuvent être incités à limiter leurs déplacements et à consommer des produits locaux.

Au-delà de l'effet de sensibilisation, l'impact de ces dispositifs dépendra de la façon dont les quotas carbone seront alloués et évolueront dans le temps : pour contribuer à la relocalisation progressive des échanges, ils doivent diminuer progressivement. Dans le cas du marché européen de carbone pour les entreprises, les quantités allouées se sont révélées trop importantes par rapport aux émissions réelles. Pour éviter cet écueil, il est primordial que les quotas soient distribués en fonction des émissions des particuliers et qu'ils intègrent un objectif de réduction des émissions, objectif qui serait revu d'année en année. Autrement dit, instaurer un marché de carbone ne suffit pas, c'est le volume global des émissions qui doit être plafonné et baisser avec le temps. C'est uniquement ainsi qu'on pourrait réorienter les modes de consommation et de vie vers le local.

À l'heure actuelle, l'idée de monnaies-carbone n'est mise en pratique que par quelques groupes militants en Grande-Bretagne (même si le gouvernement britannique se montre lui-aussi intéressé par ces dispositifs, étudiant actuellement les options possibles, leur coût et la faisabilité technique, ainsi que leur légitimité auprès des citoyens). Les membres des associations comme CRAGs (Carbon Rationing Action Groups)¹⁸ ou RSA¹⁹ choisissent de réduire eux-mêmes leurs émissions de GES, en fonction d'un plafond défini collectivement et d'une allocation de carbone initiale, identique pour tous les membres. Les « Craggers » émettent ainsi en moyenne 3,36 tonnes de carbone par an, à comparer avec la moyenne britannique de 5,4 tonnes par an (et les 0,5 tonnes considérées comme un niveau soutenable sur le long terme).

Le concept de monnaie-carbone reste néanmoins controversé. Tout d'abord, l'infrastructure est coûteuse et les frais de fonctionnement élevés : même intégrées aux systèmes bancaires existants, les cartes carbone risquent d'entraîner des coûts d'exploitation importants. Ensuite, l'instauration d'un système électronique conduit à un fichage et un traçage des

individus, ce qui ne va pas sans poser la question de la protection de la vie privée et des données personnelles. On peut y ajouter trois autres objections :

- tout rationnement limite forcément la liberté individuelle ;
- les contraintes pourraient se révéler les plus lourdes à porter pour les plus démunis, ce qui soulève la question des mécanismes de compensation ;
- on peut craindre les effets de la marchandisation des biens naturels.

Plus largement, l'approche théorique néoclassique qui sous-tend ce type de dispositif part de l'hypothèse qu'un système de quotas permet d'orienter les décisions des consommateurs (considérés comme des agents rationnels qui cherchent à maximiser leur utilité). Or c'est une hypothèse théorique fortement discutable : elle néglige notamment les facteurs humains et sociaux dans les comportements individuels.

Une architecture à plusieurs niveaux

Après ce passage en revue des différents types de monnaies sociales, faut-il tenter de dessiner une monnaie « optimale » du point de vue du développement soutenable ? Bien plus, il convient de chercher la complémentarité des différents systèmes : chacun d'entre eux peut satisfaire certains objectifs, mais aucun ne les satisfait pleinement, notamment parce que le développement soutenable lui-même possède plusieurs dimensions (Fare, 2011). Par exemple, les monnaies-carbone permettent de réduire les émissions des gaz à effet de serre mais, d'une part, il s'agit seulement des émissions de CO₂ : les autres types d'émissions ne sont pas pris en compte, pas plus que les autres effets environnementaux de la croissance ; d'autre part, cet outil vise exclusivement le comportement individuel et ne prend pas en compte les dimensions sociales et participatives du développement soutenable. De plus, ces outils n'interviennent pas toujours au même niveau (local ou global).

Il s'ensuit que, pour poursuivre des objectifs sociaux spécifiques, il faut des formes monétaires appropriés (Blanc, 2009). Comment ces différents dispositifs peuvent-ils alors s'articuler ensemble ? On pourrait imaginer un système monétaire subsidiaire (Fare, 2011) à plusieurs niveaux :

- Au niveau des quartiers ou des collectivités, des monnaies sociales de la première génération (SEL) ou de la deuxième (banques de temps, Accorderie) aideraient non seulement à resserrer les liens sociaux et à développer les échanges

¹⁸ Voir le site www.carbonrationing.org.uk

¹⁹ Carbon Limited de la Royal society for the encouragement of arts, manufacture et commerces. Voir le site www.thersa.org/projects/past-projects/carbon-limited

entre habitants, mais favoriseraient aussi le partage de biens et d'informations. Ce type d'échange permet de diffuser les valeurs qui sont au cœur du développement soutenable, notamment la solidarité, l'égalité et la participation citoyenne au niveau local.

- Au niveau régional, une monnaie promouvant un développement économique soutenable local, associée à une charte de responsabilités et assortie de critères sociaux et environnementaux, inciterait individus et entreprises à produire et à consommer de manière plus responsable tout en favorisant la relocalisation et la dynamisation des échanges.
- Au niveau national enfin, voire européen ou international, une monnaie carbone favoriserait la diminution des émissions et réorienterait les modes de vie vers plus de sobriété et d'efficacité énergétique à condition qu'elle soit équitable et dégressive. Ces dispositifs peuvent d'ailleurs être étendus aux énergies fossiles (Calame, 2008).

Reste la question de savoir comment institutionnaliser les monnaies sociales, autrement dit organiser « le travail de mise en reconnaissance de l'usage social qui est fait de l'invention » (Fontan, 2007). Il paraît clair que les pouvoirs publics doivent soutenir ces dispositifs et collaborer à leur mise en circulation. Ce qui ne signifie pas nécessairement qu'ils doivent eux-mêmes piloter les projets, ce qui risquerait d'aliéner la société civile dont l'engagement est crucial. En revanche, il serait notamment souhaitable qu'ils :

- encouragent le déploiement des monnaies sociales sur leur territoire, dans l'esprit de subsidiarité et au plus près du terrain ;
- donnent aux monnaies sociales un cadre législatif afin d'asseoir leur légitimité (Blanc et Fare, 2010b) ;
- participent directement au dispositif, notamment en acceptant les monnaies sociales comme mode de paiement des services publics ou des impôts locaux (Fare, 2011).

Ce soutien permettrait aux acteurs socio-économiques de s'organiser et de formuler eux-mêmes leurs projets, dans un cadre législatif donné mais de façon participative – un des apports majeurs des monnaies sociales est justement de renforcer l'engagement citoyen et la réappropriation démocratique de la monnaie (Blanc, 2006). Autrement dit, mener des projets « du haut vers le bas » reviendrait à tirer un trait sur les fondements de la vague contemporaine de monnaies sociales. La seule exception en sont les

dispositifs de la cinquième génération, qui nécessitent un déploiement à l'échelle nationale ou européenne : les monnaies-carbone pourraient être pilotées « par le haut » et leur gestion être confiée à une technocratie. Mais même dans ce cas, il faut impliquer la société civile dans la mise en place de ces dispositifs, sous peine de les voir échouer.

Au final, l'urgence pour les dispositifs existants, qui ne se construisent pas nécessairement sous la forme de partenariats avec les collectivités locales, est sans doute à une reconnaissance officielle et un cadre légal qui les sécurise : en l'absence de ce dernier, les dispositifs de monnaies sociales se cantonnent aux zones grises de la réglementation et courent le risque d'être déclarées illégales. C'est particulièrement le cas dans les pays comme la France, dont l'histoire n'est pas favorable au déploiement de monnaies sociales, notamment celles qui prendraient une forme papier. Ce risque est parfois invoqué par les collectivités locales françaises pour justifier leur refus de participer aux projets. Il ne faut pas pour autant faire des monnaies sociales un simple outil de politique publique – ceci limiterait en réalité leur potentiel d'innovation : elles émergent toujours en réponse à des besoins sociaux qui se manifestent au niveau local (Blanc et Fare, 2010b).

Bibliographie

- Aglietta, M., Orléan, A. (dir.), (1998), *La monnaie souveraine*, Odile Jacob, Paris.
- Blanc, J., (2000), *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, L'Harmattan, Paris.
- Blanc, J. (dir.), (2006), *Exclusion et liens financiers : Monnaies sociales, rapport 2005-2006*, Economica, Paris.
- Blanc J., (2009), "Contraintes et choix organisationnels dans les dispositifs de monnaies sociales", *Annals of Public and Cooperative Economics*, 80, no 4, pp. 547-577.
- Blanc J. et Fare M. (2012), « Les monnaies sociales en tant que dispositifs innovants : une évaluation », *Innovations - Cahiers de l'économie de l'innovation*, vol. 2, no 38.
- Blanc J. et Fare M. (2010b), « Quel rôle pour les pouvoirs publics dans la mise en œuvre de projets de monnaies sociales ? », disponible sur <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00516382/fr>
- Boyle D., (2005), "Sustainability and social assets: the potential of time banks and co-production", disponible sur <http://www.uea.ac.uk/env/cserge/events/grassroots/boyle.pdf>
- Cahn E. S. (1986), "Service Credits: A new currency for the welfare state," Suntory Toyota International Centre for Economics and Related Disciplines, Discussion Paper, London, No 8.
- Cahn E. S. (2001), "On LETS and Time Dollars", *International Journal of Community Currency Research*, 5.

- Cahn E. S. (2004), *No More Throw Away People: The Co-Production Imperative*, (2000), 2d edition, Washington : Essential Books, 222 p.
- Calame P., (2008), *Essai sur l'oeconomie*, Charles Léopold Mayer, Paris.
- Curtis F., (2003), « Eco-localism and sustainability », *Ecological economics*, vol. 46, pp. 83-102.
- Delille P. et Whitaker C. (2006), "Le projet SOL : pour retrouver le sens des valeurs", in : Jérôme Blanc (dir.), *Monnaies sociales, Rapport Exclusion et liens financiers 2005/06*, Paris: Economica.
- Douthwaite R., (1996), *Short circuit: strengthening local economies for security in an unstable world*, Totnes, England: Grenne Books.
- Fare M. (2009), "Les monnaies complémentaires, des outils au service de la RSE ?" 4^e congrès du RIODD : "La RSE : une nouvelle régulation du capitalisme", Lille, 12 p.
- Fare M. (2010), "The SOL: a Complementary Currency for Social Economy and Sustainable Development", *International Journal of Community Currency Research*, à paraître.
- Fare M., (2011), *Les conditions monétaires d'un développement local soutenable : des systèmes d'échange complémentaire aux monnaies subsidiaires*, Thèse de doctorat de sciences économiques, Université Lumière Lyon 2.
- Fleming D., (2005), *Energy and the Common Purpose : descending the Energy Staircase with Tradable Energy Quotas (TEQs)*, The Lean Economy Connection, London
- Fontan J.-M., (2007), « Innovation et changement social », in : Klein Jean-Luis et Harrisson Denis (dir.), *L'innovation sociale : émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Québec : Presses de l'Université de Québec, pp. 405-412.
- Gesell, S., (1948), *L'ordre économique naturel*, traduit de l'allemand [*Die natürliche Wirtschaftsordnung durch Freiland und Freigeld*, 1911, 8e édition] par Swinne Félix, Marcel Rivière, Paris.
- Gelleri, C., (2009), « Chiemgauer Regiomoney: theory and practice of a local currency », *International Journal of Community Currency Research*, vol. 13, 61-75.
- Jacob, J., Brinkerhoff M. et Wheatley, G., (2004a), « Hour town: Paul Glover and the genesis and evolution of Ithaca Hours », *International Journal of Community Currency Research*, vol. 8, 29-41.
- Jacob, J., Brinkerhoff M. et Wheatley, G., (2004b), « The social and cultural capital of community currency An Ithaca HOURS case study survey », *International Journal of Community Currency Research*, vol. 8, 42-56.
- Jelen, M., (2008), *Evaluating the viability of community currency as a tool for sustainable development: a case study of the Humboldt exchange community currency project*, Thèse, non publiée, 109 p.
- Kayser B., (2002), in *Les politiques de développement local*, Teisserenc P., Paris : Economica.
- Laacher S. (2003), *Les SEL. Une utopie anticapitaliste en pratique*, Paris : La Dispute, 171 p.
- Lietaer, B., (2006), « Des monnaies pour les communautés et les régions biogéographiques : un outil décisif pour la redynamisation régionale au XXI^e siècle », in Blanc J. (dir.), *Exclusion et liens financiers : Monnaies sociales, rapport 2005-2006*, Economica, Paris, 73-95.
- Lietaer, B. et Kennedy, M., (2008), *Les monnaies régionales : De nouvelles voies vers une prospérité durable*, Charles Léopold Mayer, Paris.
- Pacione M., (1997), « Local Exchange Trading Systems as a response to the globalisation of capitalism », *Urban Studies*, vol. 34, n°8, pp. 1179-1199.
- Pacione M., (1999), « The other side of the coin: local currency as a response to the globalization of capital », *Regional Studies*, vol. 33, n°1, pp. 63-72.
- Rousseaux, S., (2009), *Etat des lieux international des programmes de 'cartes carbone' pour les particuliers (Europe et Etats-Unis)*, disponible en ligne http://www.droit.univ-nantes.fr/labos/dcs/upload/pdf/Rapport_final_%20cartes_carbone.pdf (consulté le 3 février 2010).
- Sambeek Paul Van et Kampers Edgar, (2004), *NU-Spaarpas: The sustainable incentive card scheme*, Stichting Points, Amsterdam.
- Seyfang, G., (2009), "Carbon currencies: a new gold standard for sustainable consumption?", CSERGE Working Paper EDM.
- Seyfang, G., (2006), « Sustainable consumption, the new economics and community currencies: developing new institutions for environmental governance » *Regional Studies*, vol. 40, pp. 781-791.
- Seyfang G. (2005), "Bartering for a better future? Community currencies and sustainable consumption", *Journal of Environmental Economics*, pp. 7-27.
- Seyfang, G., (2001), « Community currencies: small change for a green economy », *Environment and planning A*, vol. 33, pp.975-996.
- Théret, B. (dir.), (2007), *La monnaie dévoilée par ses crises*, 2 volumes, Editions de l'EHESS, Paris.
- Soder, N., (2008), « Community Currency: an approach to economic sustainability in our local bioregion », *International Journal Community Currency Research*, vol. 12, 24-52.
- Torrés J. S. Jr, (2003), *Project "Fomento Fortaleza"*, Final report, non publié, 33 p.
- Vivien F.-D., (2008), *Le développement soutenable*, Paris: La Découverte, coll. Repères.
- Williams C. C., Aldridge T., Lee R., Leyshon A., Thrift N. and Tooke J., (2001b), « The role of the third sector in paving a "Third Way": Some lessons From Local Exchange and Trading Schemes (LETS) in the United Kingdom », *International Journal Community Currency Research*, vol.5.